



Marseille, le 16 mars 2015

Appel au gouvernement

En redressement judiciaire depuis le 24 novembre 2014, le journal la Marseillaise – L'Hérault du Jour couvrant six départements et employant 208 salariés est menacé de liquidation.

L'administrateur judiciaire, Me Avazéri, a obtenu ce matin le renvoi de l'audience au lundi 23 mars 2015 : aucun des deux candidats-repreneurs, la SAS les Editions des Fédérés et la SAS Les Nouvelles Editions Marseillaises, n'a obtenu de prêt bancaire.

A l'heure actuelle, la SAS les Editions des Fédérés présente objectivement le projet le plus abouti en matière de structure financière et de projet d'entreprise. Néanmoins, le nombre de postes repris, 118, reste nettement insuffisant et nous négocions toujours son augmentation.

Cette offre a reçu la garantie de l'Etat via la Caisse des dépôts et consignations et Banque publique d'investissement **à hauteur de 70% pour un prêt de 2 millions d'euros.**

Pour que notre entreprise, notre journal vive, pour que son redémarrage et son développement soient assurés, il faut des moyens financiers. Face à cette situation de grande urgence **où le titre risque tout simplement de disparaître**, les organisations syndicales SNJ-CGT et Filpac-CGT du journal la Marseillaise - L'Hérault du Jour **lancent un appel au gouvernement afin qu'il lève les freins à l'engagement des établissements bancaires dont les risques sont pourtant largement minimisés.**

L'administrateur judiciaire a initié avec le Commissaire au redressement productif Paca des tours de table dont nous espérons une issue positive.

Cependant, pour nous, le suspens n'a que trop duré : **on ne joue pas avec une entreprise de presse dont la disparition serait un coup direct porté à la démocratie et au mouvement social.**

Nous n'accepterons pas non plus que le Tribunal de Commerce de Marseille statue sans la prise en compte de notre rôle majeur en terme de pluralisme de la presse dans les régions Paca et Languedoc-Roussillon. **La question de notre sauvegarde est avant tout politique.** Nous croyons plus que jamais en notre avenir car le journal la Marseillaise – L'Hérault du Jour est en capacité de répondre à l'exigence citoyenne exprimée notamment début janvier 2015 pour la liberté de la presse après la barbarie dont ont été victimes nos confrères de Charlie Hebdo auxquels nous rendons hommage.

C'est notre vocation de quotidien régional engagé, rebelle et exigeant en matière d'information que de défendre la liberté d'expression d'autant plus que nous l'incarbons. Notre existence constituant la preuve d'une démocratie véritable et pas intentionnelle.

Fidèles à son caractère Résistant que les générations de salariés portent depuis 70 ans, nous allons tout entreprendre pour redonner à notre quotidien régional engagé, que la crise de la presse impacte plus que d'autres journaux, ses lettres de noblesse : une information exigeante, pluraliste à gauche, un journal citoyen, ouvert, donc ancré pleinement dans le 21^e siècle et la proximité territoriale, résolu à porter haut et fort les couleurs de la nécessaire transformation sociale de la société.

On ne peut pas, selon nous, en appeler à la sauvegarde du pluralisme de la presse, au droit à l'information, à la liberté de la presse sans passage aux actes. **L'Etat a manifesté son intention, nous demandons maintenant son intervention en urgence.**

Nous remercions les citoyens, nos confrères journalistes, les salariés et syndicalistes en lutte, les représentants de la société civile et les élus politiques dans leur diversité de nous rappeler, et vous en êtes un témoignage ardent aujourd'hui, que chaque mot que nous écrivons révèle des soutiens avec lesquels nous allons gagner cette bataille. Nous avons besoin de vous pour amplifier la mobilisation et véritablement **réveiller les consciences sur cet enjeu majeur que représente la sauvegarde et la pérennité de LA MARSEILLAISE – L'HERAULT DU JOUR.**

Le SNJ-CGT et la Filpac-CGT de la Marseillaise – L'Hérault du Jour